

Règlement de zonage numéro 438

Tableau des règlements de modification

Le règlement de zonage 438, adopté le 14 juillet 2015, intègre les règlements de modification suivants :

Règlement no.	Date d'adoption	Date entrée en vigueur	Éléments modifiés ou ajoutés
438-1	2016-05-10	2016-06-23	<ul style="list-style-type: none"> Article 191 : Modification usage complémentaire autorisé pour les « Restaurants » Zone C4-140 : Nombre maximum de logements (2) – usage mixte Zone C2-063 : Ajout usage « Établissement servant à boire » aux conditions articles 194-195
438-2	2016-05-10	2016-06-23	<ul style="list-style-type: none"> Zone A1-155 : Ajoute usage « Chenil d'élevage » Zone A1-278 : Suppression usage « Chenil d'élevage »
438-3	2016-04-12	2016-05-26	<ul style="list-style-type: none"> Ajout article 370.1 : Autorisation de travaux d'aménagement au « parc-plage » et conditions associées
438-4	2016-12-13	2017-01-26	<ul style="list-style-type: none"> Article 133, item 1 : Ajout des termes « Balises de déneigement » Article 154 : Ajout dispositions « poteaux non reliés entre eux pour les usages « vente de automobiles et véhicules récréatifs » Articles 179, 182, 183, 184 : Suppression des dispositions relatives à la sécurité incendie et ajout d'une référence au règlement de prévention des incendies Article 245 : Ajout de précisions – revêtements extérieurs habitations bi et trifamiliale, bâtiments industriels et silos Article 248 : Hauteur porte de garage max – bâtiment principal et accessoire Article 260 : Remplacement des termes 4 logements et plus par 4 logements et moins Ajout article 263.1 : Dispositions câbles restreignant l'accès à un terrain privé Article 323 : Ajout de précision sur l'utilisation de l'emprise publique Article 335 : Ajout disposition abattage d'arbre par groupe de trois dans une même cour Article 346 : Ajout d'une exclusion d'application pour les habitations de 7 unités et plus, usages commercial, communautaire et industriel à certaines conditions Remplacement figure 367.2, tableaux 367.5, 367.6 concordance SADR Cotes de crues applicables à l'île Bourdon et rivière des Prairies Article 402 : Ajout distance minimum d'un terrain habitation pour les enseignes éclairée ou lumineuse Article 410 : Suppression du terme « vertical » enseigne sur auvent ou marquise Article 412 : Ajout d'éléments autorisés en affichage – enseigne d'identification Article 569 : Ajout de précision pour enseigne dérogatoire – Règlement PIIA Article 576 : Ajout définition « Présentation spectacles » Zone C4-102 : Réécriture des notes 1 et 2 (clarification)

Règlement no.	Date d'adoption	Date entrée en vigueur	Éléments modifiés ou ajoutés
438-5	2017-01-24	2017-01-26	<ul style="list-style-type: none"> Article 94 : Ajout « Groupe agricole » Article 128 : Remplacement terme minimum par maximum au 1^e alinéa Article 133, item 2 : Ajout des termes « et pergola » Article 133, item 13 : Ajout distance minimale ligne arrière pour bâtiment de 4,5 m de hauteur et plus Article 133 : Ajout item 39.1 « Quai de chargement » Article 133 : Ajout item 44.1 « Revêtement extérieur et isolant » Article 133, item 48 : Correction marges latérales et arrière applicables Article 133 : Ajout item 50 « Véranda » Article 140 : Ajout précision bâtiment autorisé un seul niveau (étage) Article 149 : Ajout des termes « usages et équipements » accessoires Article 150, item 1 : Ajout distance minimale d'une ligne de propriété Article 150, item 10 : Correction hauteur maximale Article 150, items 13 et 14 : Réduction marge avant minimale Article 150, item 17 : Suppression marge avant minimale Article 151 : Suppression 4^e paragraphe Article 185 : Ajout nombre maximal d'usages complémentaires autorisés et à l'exclusivité de l'occupant Article 226 : Ajout précision stationnement autorisé durant la saison où le véhicule est utilisé Article 256 : Remplacement alinéas 1 et 3, autoriser aires de stationnement sur terrains autres que l'usage desservi Article 354 : Réécriture obligation d'aménager une zone tampon Zone C2-030 : Remplacement du groupe d'affectation « C3 » Plan zonage
438-6	2017-01-24	2017-01-26	<ul style="list-style-type: none"> Zone H1-038 : Réajustement marge avant secondaire, marges latérales minimums et marges latérales totales/min – 3^e colonne Zone C2-063 : Remplacement de la note (1) Zone H3-087 : Ajout note (3) – Précisions bandes paysagers et accès au stationnement Zone H1-089 : Ajout usage « 5834 Résidence de tourisme » Zone P2-118 : Correction hauteur en étage maximum Zone C4-132 : Suppression 2^e colonne et remplacement des notes 1,2 et 3 Zone H1-158 : Suppression superficie maximale et ajout hauteur minimale Zone C3-189 : Suppression terme « (4) » et note4, ajout note 1 « 4928 – remorquage, ajout note 3 « 7424 » Zone H2-232 : Remplacement nombre log/bât maximum 1 Zone C2-252 : Remplacement nombre log/bât maximum 4, ajout 2^e colonne signe ≥ devant chiffre 6; Zone H3-299 : Autoriser les ensembles intégrés Zone H1-420 : Autoriser bâtiment principal isolé uniquement Zone H3-425 : Supprimer « zone inondable » Zone C3-440 : Ajout dispositions spécifiques classe d'usages « Éducationnel et récréatif de voisinage P1 »
438-7	Projet de règlement abandonné		
438-8	2018-01-23	2018-01-25	<ul style="list-style-type: none"> Section 4, chapitre 11 : Révision des dispositions applicables aux zones de contraintes relatives aux glissements de terrain : Article 383 : Ajustement du titre du tableau 383.1 et ajout du titre du tableau 383.1.1. Article 383 : Remplacement du tableau 383.1 concernant les dispositions applicables aux usages résidentiels de basse et moyenne densité pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles (unifamiliale, bifamiliale, trifamiliale) Article 383 : Ajout du tableau 383.1.1 concernant les dispositions applicables aux usages autres que résidentiels faible et moyenne densité pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts Article 383 : Remplacement du titre du tableau 383.2 par le titre « Contrôle de l'utilisation du sol pour les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain dans les dépôts meubles, non cartographiés (classes I et II) »
438-9	2018-04-10	2018-05-24	<ul style="list-style-type: none"> Article 528 : Ajout d'une précision; dispositions sur la conservation des milieux humides s'appliquent à tous les milieux humides du territoire Article 529 : Ajout de travaux autorisés dans un milieu humide et ajout de l'obligation de fournir un rapport confirmant certains aspects ou non du milieu humide visé par les travaux Article 531 : Révision des critères constituant un boisé au sens des règlements d'urbanisme Article : 536 : Révision des boisés visés par les dispositions applicables à la conservation des massifs forestiers (ajout des boisés situés en zone A1 selon certaines conditions.

Règlement no.	Date d'adoption	Date entrée en vigueur	Éléments modifiés ou ajoutés
438-10	2018-05-08	2018-06-28	<ul style="list-style-type: none"> Zone C3-227 : Prohiber l'usage spécifiquement permis « lieux de culte » et suppression du nombre d'établissements autorisés dans la zone. Zone C3-184 : Autoriser l'usage spécifiquement permis « lieux de culte » et ajout d'un nombre maximal d'établissements (2) pouvant exercer cet usage.
438-11	2018-08-14	2018-09-27	<ul style="list-style-type: none"> Zone C2-310 : Agrandir la zone en y intégrant la zone C6-312 Modification de la grille de spécification C2-310 : ajustement la marge latérale minimale requise dans la première colonne à 10 mètres et ajout de l'obligation d'aménager une zone tampon pour un usage de type multifamilial et éducationnel et récréatif de voisinage Zone C6-312 : Suppression de la grille de spécifications
438-12	2018-12-11	2019-01-24	<ul style="list-style-type: none"> Zone H2-121 : Agrandir la zone à même une partie de la zone C2-122
438-13	2018-12-11	2019-01-24	<ul style="list-style-type: none"> Zone P2-118 : Agrandir la zone à même une partie de la zone P4-128
438-14	2019-01-22	2019-02-28	<ul style="list-style-type: none"> Article 64 : Ajout usage « 59991 : Vente au détail ou de location de marchandises de nature érotique ou sexuelle » Zone C5-109 : Autoriser l'usage « 59991 : Vente au détail ou de location de marchandises de nature érotique ou sexuelle » et y fixer les conditions. Zone C3-189 : Autoriser l'usage « 59991 : Vente au détail ou de location de marchandises de nature érotique ou sexuelle » et y fixer les conditions.
438-15	2018-12-11	2019-01-24	<ul style="list-style-type: none"> Article 241 : Autoriser les matériaux de revêtement extérieur de composés de polymère ou d'acrylique, à certaines conditions, pour une véranda 3 saisons et pour un bâtiment accessoire d'agrément. Article 241 : Autoriser les matériaux de polycarbonate comme revêtement de toiture, à certaines conditions, pour recouvrir une galerie, abri d'auto permanent, véranda et bâtiment accessoire d'agrément.
438-16	2019-01-22	2019-02-28	<ul style="list-style-type: none"> Zone C4-132 : Autoriser l'usage « Établissement avec service de boissons alcoolisées » en usage conditionnel pour les bâtiments ayant front sur la rue Notre-Dame. Réécriture de la note 2 (clarification)
438-17	2019-05-14	2019-05-23	<ul style="list-style-type: none"> Article 64 : Remplacement du libellé de l'usage 59111 par le libellé « Vente au détail de cannabis à des fins médicales ». Ajout de nouveaux usages : «59992 : Vente au détail de cannabis à usage récréatifs et 59993 : Vente au détail d'accessoires destinés à la consommation de cannabis ». Article 81 : Ajout de nouveaux usages : «39991 : Industrie du cannabis et 39992 : Centre d'essais et de recherches sur le cannabis ». Article 86 : Remplacement du libellé de l'usage 813991 par le libellé « Production de cannabis ». Article 576 : Ajout définition « Accessoires destinés à la consommation de cannabis » Zone I2-054 : Autoriser les usages 39991 : Industries du cannabis et 39992 : Centre d'essais et de recherches sur le cannabis » à certaines conditions Zone A1-058 : Autoriser l'usage 813991 : Production de cannabis à certaines conditions Zone C5-109 : Autoriser les usages 59992 : Vente au détail de cannabis à usage récréatif et 59993 : Vente au détail d'accessoires destinés à la consommation du cannabis » à certaines conditions Zone C3-135 : Autoriser les usages 59992 : Vente au détail de cannabis à usage récréatif et 59993 : Vente au détail d'accessoires destinés à la consommation du cannabis » à certaines conditions Zone C3-189 : Autoriser les usages 59992 : Vente au détail de cannabis à usage récréatif et 59993 : Vente au détail d'accessoires destinés à la consommation du cannabis » à certaines conditions
438-18	2019-05-14	2019-05-23	<ul style="list-style-type: none"> Zone C4-132 : Autoriser l'usage 6152 : Maison d'agents, de courtiers et services d'administration des biens-fonds pour les locaux ayant front sur une rue autre que la rue Notre-Dame
438-19	2019-06-11	2019-06-27	<ul style="list-style-type: none"> Ajout article 502.1 : Logements pour travailleurs saisonniers
438-20	2019-08-13	2019-10-01	<ul style="list-style-type: none"> Zone C3-446 : Création de la zone à même une partie de la zone C3-021. Zone C3-021 : Ajout de l'usage autorisé H3 (habitation multifamiliale) et des dispositions spécifiques d'implantation.
438-21	2019-10-08	2019-10-24	<ul style="list-style-type: none"> Article 576 : Ajout de définitions. Zone H2-152 : Modification des conditions spécifiques d'implantation et ajout des notes (3), (4), et (5). Zone H2-169 : Modification des conditions spécifiques d'implantation et ajout des notes (3), (4), et (5).
438-22	2020-01-21	2020-02-27	<ul style="list-style-type: none"> Article 303 : Assujettir l'usage Conservation aux dispositions applicables au nombre de cases de stationnement requises en fonction de l'usage. Article 304 : Exempter l'usage Agricole et Conservation aux exigences des articles 265 à 269 concernant l'aménagement des aires de stationnement.

Règlement no.	Date d'adoption	Date entrée en vigueur	Éléments modifiés ou ajoutés
438-23	2020-02-11	2020-02-27	<ul style="list-style-type: none"> Article 179 : autorisation d'avoir un lien intérieur pour un logement d'appoint Article 182 : assouplissement de certaines dispositions applicables aux logements d'appoint Ajout article 182.1 : Logements secondaires Ajout article 550.1 : Logement d'appoint dérogatoire Article 553 : Précision sur l'étendue des améliorations possibles dans un contexte de droits acquis Article 557 : Ajout d'une précision quant à l'agrandissement d'un logement d'appoint dérogatoire
438-24	2020-02-11	2020-02-27	<ul style="list-style-type: none"> Zone C5-129 (C3-129) : Remplacement de «C5» par «C3». Modification des dispositions applicables. Modification des limites à même la zone H3-125 Zone H3-125 : abrogée Création des zones P1-447 et P2-448 Article 64 : ajout de nouveaux usages : «65991 : Incubateur et accélérateur d'entreprises technologiques. 65992 : Espace de coworking. 65993 : Entreprise de développement en intelligence artificielle » Article 75 : ajout d'un usage : «76391 : Zone tampon paysagée utilisée à des fins publiques » Article 202 : Ajout usage complémentaire à « Centre sportif, aréna, etc. » : « 7223 : Centre de congrès »
438-25	2020-03-10	2020-04-23	<ul style="list-style-type: none"> Article 454 : Inclusion des logements d'appoint et secondaire dans la définition d'une résidence unifamiliale isolée en zone agricole Tableau 457.2 : Suppression de la formule de calcul des distances séparatrices selon le nombre d'unités animales et poursuite du tableau de 1001 à 2050 U.A. Article 492 : abrogé Article 494 : abrogé Article 495 : abrogé Article 499 : Ajout des usages accessoires autorisés pour un centre équestre : randonnée à cheval, cours d'équitation et aménagement et utilisation de sentiers à ces fins
438-26	Projet de règlement abandonné		
438-27	2020-08-11	2020-08-27	<ul style="list-style-type: none"> Zone C4-186 : Ajout de l'usage «6994: Association civique, sociale et fraternelle »
438-28	2020-08-11	2020-08-27	<ul style="list-style-type: none"> Zone C3-440 : Ajout de l'usage «6531 : centre d'accueil et CHSLD »
438-29	Projet de règlement abandonné		
438-30	2021-04-13	2021-04-29	<ul style="list-style-type: none"> Article 41 : correction d'une erreur cléricale (numéros d'usages) Article 76 : ajout de la classe d'usages I4 Article 79 : ajout de la description d'une activité potentiellement contraignante Ajout article 79.1 : « Caractéristiques des usages de la classe « Industrie d'innovation en agriculture (zone Agtech) » I4 » Chapitre 3, sous-section 6.2 : Modification au titre Article 80 : Modification d'une référence d'article Article 81 : Retrait de l'autorisation de certains usages industriels dans les zones de type I1 et I3 Ajout article 81.1 : « Grille des usages applicables à la classe industrielle I4 » Article 94 : correction d'une erreur cléricale (numéros d'usages) Chapitre 11, sous-section 6.1 : Modification au titre Article 389 : Modification à la définition d'un établissement industriel potentiellement contraignant Article 390 : Clarification des types d'établissements publics sensibles Article 391 : abrogé Article 392 : abrogé Article 550 : abrogé Article 576 : Modification à la définition de « Carrière » et « Sablière et gravière » Création des zones I4-450 et P3-451 à même une partie de la zone I2-054 Agrandissement de la zone I1-051 à même une partie des zones I2-054 et I1-050 Modifications aux grilles I1-050, I1-051, I2-054 Ajout des grilles I1-450 et P3-451
438-31	2020-09-08	2020-09-24	<ul style="list-style-type: none"> Zone C2-252 : Ajout de l'usage «6263 : Service de toilettage pour animaux domestiques.» Ajout article 130 : Dispositions particulières applicables à la réduction des marges pour la partie du bâtiment en sous-sol des habitations multifamiliales, collectives et des établissements mixtes. Article 257 : Conservation du caractère indépendant des bâtiments d'un ensemble intégré dont le stationnement en sous-sol est commun.

Règlement no.	Date d'adoption	Date entrée en vigueur	Éléments modifiés ou ajoutés
438-32	2020-09-08	2020-09-24	<ul style="list-style-type: none"> Zone I1-120 : Ajout des usages « 7425 : Gymnase et formation athlétique » et « 5951 : Vente au détail d'articles de sport » à titre d'usage complémentaire. Zone I1-131 : Ajout usage « 5921 : Vente au détail de boissons alcoolisées » à titre d'usage complémentaire.
438-33	2021-03-09	2021-03-25	<ul style="list-style-type: none"> Tableau 272.1 : Ajustement de la largeur minimale d'une case de stationnement pour personnes handicapées. Tableau 273.1 : Modification au nombre de cases exigées pour personnes handicapées. Article 332 : Ajout des cyclistes comme usagers des voies de circulation. Article 515 : Exemption de certains établissements communautaires au paiement des frais de redéveloppement.
438-34	2021-03-09	2021-03-25	<ul style="list-style-type: none"> Zone C2-449 : nouvelle zone créée à même une partie de la zone H3-011
438-35	2021-04-13	2021-04-29	<ul style="list-style-type: none"> Création des zones H3-452, H3-453, H1-454 à même la totalité de la zone H3-042 Création des zones C2-455, H1-456, H2-457 et H3-458 à même une partie de la zone H3-062 Agrandissement de la zone C8-079 à même une partie de la zone H3-062 Agrandissement de la zone H1-080 à même une partie de la zone H3-062 Grilles H3-042 et H3-062 : abrogées Ajout des grilles H3-452, H3-453, H1-454, C2-455, H1-456, H2-457 et H3-458 Modification aux grilles C8-079 et H1-080 Chapitre 14 : section 3 abrogée
438-36	2021-04-13	2021-04-29	<ul style="list-style-type: none"> Agrandissement de la zone P2-094 à même la totalité de la zone C6-099 Article 201 : Précision au niveau des usagers autorisés à utiliser les usages complémentaires de certains établissements Grille C6-099 : abrogée
438-37	2021-04-13	2021-04-29	<ul style="list-style-type: none"> Chapitre 14, section 2 : Modification du titre Article 517 : abrogé Article 519 : abrogé Article 520 : Modification de la description d'un projet de redéveloppement d'habitation en supprimant la notion de superficie minimale des lots totalisant 3000 m² Article 521 : abrogé Modification aux grilles : C8-212, H3-222 et H3-034
438-38	2021-05-11	2021-05-27	<ul style="list-style-type: none"> Article 133 : ajout des items « 13.1 : Bâtiments accessoires d'agrément et d'entreposage jumelés » et « 44.2 : Sauna » Ajout de l'article 140.1 « Bâtiments accessoires d'agrément et d'entreposage jumelés » Article 576 : Modification à la définition de « Bâtiment accessoire » afin d'exclure une pergola à titre de bâtiment accessoire
438-39	2021-06-08	2021-06-25	<ul style="list-style-type: none"> Article 240 : abrogé Article 241 : ajout du polycarbonate non ondulé comme matériau de revêtement mural autorisé pour une véranda trois saisons et un bâtiment accessoire d'agrément Article 242 : ajout du polycarbonate de 8 mm d'épaisseur comme matériau autorisé pour les toits de galerie, de balcon, de perron et de bâtiment accessoire d'agrément Article 243 : suppression des classes A, B et C de matériaux et ajout des panneaux stratifiés haute pression comme revêtement mural autorisé Article 244 : suppression de la notion discrétionnaire de cette disposition Article 245 : abrogé
438-40	Projet de règlement abandonné		
438-41	2022-07-12	2022-08-23	<ul style="list-style-type: none"> Création de la zone H3-459 à même la zone C3-088 en entier et une partie de la zone C8-079 Suppression de la grille C3-088 Ajout de la grille H3-459
438-42	2022-07-12	2022-08-23	<ul style="list-style-type: none"> Grille C3-184 : Ajout de l'usage 5829 « Autres établissements de débits de boissons alcoolisées » à titre d'usage complémentaire à l'usage principal 2093 « Industrie de la bière ».
438-43	2023-02-14	2023-03-28	<ul style="list-style-type: none"> Zones C5-109, C3-184, C3-189, C3-191, C3-227 et C3-229 : ajout d'usages spécifiquement autorisés concernant les secteurs d'activités en lien avec l'enseignement, les centres de recherches et les services gouvernementaux
438-44	2023-03-14	2023-03-28	<ul style="list-style-type: none"> Plan de zonage : modification des limites des zones C2-063 et H1-057

Règlement no.	Date d'adoption	Date entrée en vigueur	Éléments modifiés ou ajoutés
438-45	2023-03-14	2023-03-28	<ul style="list-style-type: none"> Plan de zonage : Modification des limites des zones C3-446, C2-449 et suppression de la zone H3-011 Plan de zonage : Création de la zone H1-460 à même la zone H3-427 Zone C3-446 : Ajout de l'usage H3 et des dispositions s'y rattachant Zone C2-449 : Ajout de l'usage 5511 : Vente au détail de véhicules neufs et usagés et des dispositions s'y rattachant Zone H3-427 : Retrait de l'usage 6911 Ajout de la grille H1-460 autorisant les habitation unifamiliales et l'usage 6911 Retrait de la grille H3-011
438-46	2023-08-08	2023-08-29	<ul style="list-style-type: none"> Plan de zonage : Agrandissement de la zone A1-273 à même une partie de la zone A1-278 Article 140.1 : Assouplissement des types de bâtiments accessoires pouvant être jumelés Article 150 : Ajout de l'item 18 « Serre domestique » Ajout de l'article 152.1 : Serre domestique Article 241 : Ajout d'une serre domestique comme bâtiment pouvant être constitué de polycarbonate sur les murs Article 242 : Ajout d'une serre domestique comme bâtiment pouvant être constitué de polycarbonate sur la toiture Article 485 : Ajout du numéro de décision 428325 de la CPTAQ modifiant la délimitation de l'îlot déstructuré # 35 et remplacement des figures 485.1 à 485.3 Article 576 : Correction des définitions « bâtiment accessoire » et « gazebo » et ajout des 3 définitions suivantes : bâtiment accessoire d'agrément, bâtiment accessoire d'entreposage et serre domestique
438-47	2023-10-10	2023-10-24	<ul style="list-style-type: none"> Article 206 : Modification de l'article indiquant que les normes générales applicables à tous les abris d'hiver en vertu des articles 207.1 à 207.3 Article 207 : Remplacement par les articles 207.1 à 207.3 indiquant que les normes spécifiques aux abris d'hiver temporaires suivants : Abri tambour, Abri tambour servant à la protection d'un équipement dédié aux personnes à mobilité réduite et Abri piétonnier Article 221 : Modification de l'article indiquant que les normes générales applicables à tous les abris d'hiver en vertu des articles 222 à 225 Articles 222 à 225 : Modification de chaque article pour ne conserver que les normes spécifiques aux abris d'hiver temporaires suivants : Abri d'auto, Abri d'auto permanent fermé temporairement, Terrasse et galerie fermées temporairement et Abri d'entreposage temporaire
438-48	2024-03-12	2024-03-26	<ul style="list-style-type: none"> Article 133 : Modification aux items 12 (bâtiment accessoire d'agrément), 13 (bâtiment accessoire d'entreposage dans toutes les zones, sauf celle qui est agricole), 13.1 (bâtiment accessoire d'agrément et d'entreposage jumelés) et 44.2 (sauna) Article 140.1 : Limite de 2 bâtiments accessoires pouvant être jumelés et d'une superficie maximale pour l'ensemble de 50 m² Article 150 : Remplacement de l'item 17 « Stationnement de véhicule récréatif » et modification à l'item 18 (Serre domestique) Articles 180, 550.1, 515, 557 et 576 : ajout des termes « logement secondaire » aux dispositions concernant les logements d'appoint (correction en lien avec un amendement antérieur) Articles 180, 182, 182.1, 550.1 : Autorisation d'un logement d'appoint ou secondaire dans une habitation unifamiliale jumelée Article 182 : Ajout d'une superficie minimale de terrain pour un logement d'appoint ou secondaire dans une habitation unifamiliale jumelée Article 226 : Remplacement des dispositions concernant le stationnement de véhicules récréatifs Article 283 : Remplacement des dispositions concernant le stationnement de véhicules lourds et autres véhicules pour l'usage « Habitation » Ajout de l'article 549.1 : Norme de tolérance